

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03016 Numéro SIREN : 432 492 221 Nom ou dénomination : CRYO
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/026549

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/026549**
n°de gestion : **2011B03016**
n°SIREN : **432 492 221 RCS Lyon**

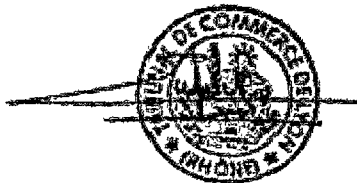
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 10/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

CRYO - Société par actions simplifiée
320 avenue Berthelot 69371 Lyon Cedex 08 -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5289751

26549

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise		SARL CRYO		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		320 AVENUE BERTHELOT		69008 LYON CEDEX	
Numéro SIRET *		4 3 2 4 9 2 2 2 1 0 0 0 3 6			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice clos le 31 12 18	
				Exercice N-1 clos le 31 12 20 17	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
				Net 3	
Immobilitisations incorporelles		010		012	
Fonds commercial *		014		016	
Autres *		130 141		192	
Immobilitisations corporelles *		028		030	
		256 272		38 816	
Immobilitisations financières * (1)		040		042	
		586 736		586 736	
Total I (5)		044		048	
		973 148		39 008	
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
Marchandises *		060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
Créances (2)		068		070	
Clients et comptes rattachés *		30 511		17 582	
Autres * (3)		072		074	
		1 731 641		1 731 641	
Valeurs mobilières de placement		080		082	
		997 500		60 380	
Disponibilités		084		086	
		2 612 897		2 612 897	
Charges constatées d'avance *		092		094	
Total II		096		098	
		5 372 550		77 962	
Total général (I+II)		110		112	
		6 345 698		116 971	
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *		120		1 732 500	
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126		173 250	
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	
		4 148 976		4 238 924	
Report à nouveau		134			
Résultat de l'exercice		136		(14 441)	
Provisions réglementées		140			
Total I		142		6 040 284	
Provisions pour risques et charges		154			
Total II		156		4 632	
Emprunts et dettes assimilées		164			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166		8 084	
Fournisseurs et comptes rattachés *		172		7 207	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)		169		175 727	
		145 400		78 916	
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		188 443	
Total général (I + II + III)		180		6 228 727	
				6 314 099	
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4) Dont dettes à plus d'un an	
				195	
(2) Dont créances à plus d'un an		197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	
				182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	
		1 724 391		184	
				64 000	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SART CRYO		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le						Néant						
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 1 8						13 1 1 2 2 0 1 7												
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210																		
	Production vendue	{	biens	215		214																		
			services *	217		218	268 270						251 848											
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222																			
	Production immobilisée *				224																			
	Subventions d'exploitation reçues				226																			
	Autres produits				230	21 962						13 722												
	Total des produits d'exploitation hors T V A (I)				232	290 232						265 570												
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234																		
		Variation de stock (marchandises) *				236																		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238																				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240																				
Autres charges externes * : (dont crédit bail - mobilier - immobilier)				242	172 624						144 241													
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	1 117						244	5 590						16 033						
Rémunérations du personnel *				250	59 874						55 897													
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	967						4 353													
Dotations aux amortissements *				254	34 621						50 508													
Dotations aux provisions				256	65 106						12 856													
	{	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259							262	802						400					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																				
Total des charges d'exploitation (II)				264	339 585						284 288													
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(49 353)						(18 718)													
	Produits financiers (III)				280	67 719						138 326												
	Produits exceptionnels (IV)				290	64 000																		
	Charges financières (V)				294	139						(16)												
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347							300	70 151						15 768					
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																			
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	26 518						20 554													
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(14 441)						83 302													
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312							314	14 441										
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316																			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	21 744																		
	Provisions non déductibles *				322																			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	30 871																		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248			330	111 042												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251														
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998																			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999																			
	Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997																		
		Entreprise nouvelle (44 septies A)	986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44 undecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies A)	138	342														
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies A)		981	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990	342															
Divers (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septies A)	992	350	36 533														
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655																				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	112 683						354												
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I S. seulement)				356																			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat.											360												
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	112 683						372												

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

· FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	130 141		
Terrains	13 900		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	77 290		1 700
Installations générales agencements aménagements divers	7 177		
Matériel de transport	136 637		133 390
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 763		
Immobilisations corporelles en cours	10 000		4 415
TOTAL	252 767		139 505
Autres participations	586 736		
TOTAL	586 736		
TOTAL GENERAL	969 643		139 505

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			130 141	130 141
Terrains			13 900	13 900
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			78 990	78 990
Installations générales agencements aménagements divers			7 177	7 177
Matériel de transport		136 000	134 027	134 027
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 763	7 763
Immobilisations corporelles en cours			14 415	14 415
TOTAL		136 000	256 272	256 272
Autres participations			586 736	586 736
TOTAL			586 736	586 736
TOTAL GENERAL		136 000	973 148	973 148

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	128	64		192
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	10 389	3 884		14 273
Installations générales agencements aménagements divers	6 768	134		6 902
Matériel de transport	54 481	29 703	68 746	15 438
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 368	836		2 204
TOTAL	73 005	34 557	68 746	38 816
TOTAL GENERAL	73 133	34 621	68 746	39 008

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	64				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 884				
Instal.générales agenc.aménag.divers	134				
Matériel de transport	29 703				
Matériel de bureau informatique mobilier	836				
TOTAL	34 557				
TOTAL GENERAL	34 621				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	10 000	7 582			17 582
Autres provisions pour dépréciation	2 856	57 524			60 380
TOTAL	12 856	65 106			77 962
TOTAL GENERAL	12 856	65 106			77 962
Dont dotations et reprises d'exploitation		65 106			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	17 582	17 582	
Autres créances clients	12 929	12 929	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 850	6 850	
Groupe et associés	1 724 391	1 724 391	
Débiteurs divers	400	400	
TOTAL	1 762 152	1 762 152	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 632	944	3 688	
Fournisseurs et comptes rattachés	8 084	8 084		
Personnel et comptes rattachés	852	852		
Impôts sur les bénéfices	6 657	6 657		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 819	22 819		
Groupe et associés	145 400	145 400		
TOTAL	188 443	184 755	3 688	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	368			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

CRYO
Société par actions simplifiée au capital de 1 732 500 euros
Siège social : 320 Avenue Berthelot
69371 LYON
432 492 221 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation
du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à une perte de -14 441,37 euros en totalité au compte « autres réserves ».

L'Assemblée Générale décide de prélever une somme de 173.250 euros sur le poste « Autres Réserves » et de l'affecter aux associés à titre de dividendes soit 82,03 euros par titres.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 1 juillet 2019.

Il est précisé que le montant éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 173.250 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % -CGI, art. 117 quater),
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75000euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

173 000 euros, soit 81,91 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 173 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

173 250 euros, soit 82,03 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 173 250 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

173 250 euros soit 82,03 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 173 250 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.



RMC

CRYO

SAS au capital de 1 732 500 €

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018



RMC

CRYO

SAS au capital de 1 732 500 €

Siège social : 320 avenue Berthelot

69371 LYON CEDEX 08

432 492 221 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société CRYO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société CRYO à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne : les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société CRYO à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Seyssinet-Pariset, le 13 Juin 2019



Le Commissaire aux comptes

SARL RMC,

Représentée par **M. Dominique SEON**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	129 000.00		129 000.00	129 000.00	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	1 140.80	192.00	948.80	1 012.80	64.00- 6.32-
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	13 900.00		13 900.00	13 900.00	
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	78 989.53	14 272.96	64 716.57	66 900.57	2 184.00- 3.26-
	Autres immobilisations corporelles	148 966.98	24 543.50	124 423.48	88 960.48	35 463.00 39.86
	Immobilisations en cours	14 415.00		14 415.00	10 000.00	4 415.00 44.15
	Avances et acomptes					
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	586 735.68		586 735.68	586 735.68	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières :					
	Total II	973 147.99	39 008.46	934 139.53	896 509.53	37 630.00 4.20
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	30 511.11	17 582.40	12 928.71	27 466.20	14 537.49- 52.93-
	Autres créances	1 731 641.15		1 731 641.15	1 466 290.16	265 350.99 18.10
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	997 500.00	60 379.91	937 120.09	2 469 643.99	1 532 523.90- 62.05-
	Disponibilités	2 612 897.43		2 612 897.43	1 454 189.15	1 158 708.28 79.68
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	5 372 549.69	77 962.31	5 294 587.38	5 417 589.50	123 002.12- 2.27-
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 345 697.68	116 970.77	6 228 726.91	6 314 099.03	85 372.12- 1.35-

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1 31/12/2017	12	Ecart N / N-1	
		Euros		%			
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 732 500.00		1 732 500.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	173 250.00		173 250.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	4 148 975.54		4 238 923.87		89 948.33-	2.12-
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	14 441.37-		83 301.67		97 743.04-	117.34-
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
Total I		6 040 284.17		6 227 975.54		187 691.37-	3.01-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS		RMC RCS 342 196 904 Commissaire aux comptes					
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 632.04				4 632.04	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	145 399.63		49 617.49		95 782.14	193.04
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 084.03		7 207.40		876.63	12.16
	Dettes fiscales et sociales	30 327.04		29 298.60		1 028.44	3.51
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
Total IV		188 442.74		86 123.49		102 319.25	118.81
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 228 726.91		6 314 099.03		85 372.12-	1.35-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

184 754.65 86 123.49

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	268 270. 45		268 270. 45	251 848. 34	16 422. 11	6. 52
Chiffre d'affaires NET	268 270. 45		268 270. 45	251 848. 34	16 422. 11	6. 52
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			21 960. 42	13 721. 59	8 238. 83	60. 04
Autres produits			1. 33	0. 01	1. 32	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			290 232. 20	265 569. 94	24 662. 26	9. 29
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			172 623. 89	144 241. 16	28 382. 73	19. 68
Impôts, taxes et versements assimilés			5 590. 05	16 032. 50	10 442. 45-	65. 13-
Salaires et traitements			59 874. 23	55 897. 15	3 977. 08	7. 11
Charges sociales			967. 20	4 353. 35	3 386. 15-	77. 78-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 621. 00	50 508. 00	15 887. 00-	31. 45-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			57 523. 90	2 856. 01	54 667. 89	NS
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 582. 40	10 000. 00	2 417. 60-	24. 18-
Dotations aux provisions						
Autres charges			802. 33	400. 00	402. 33	100. 58
Total des Charges d'exploitation (II)			339 585. 00	284 288. 17	55 296. 83	19. 45
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			49 352. 80-	18 718. 23-	30 634. 57-	163. 66-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

RMC
RCS 842 196 904
Commissaire aux comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	58 014. 71	119 098. 17	61 083. 46-	51. 29-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 704. 42	19 228. 01	9 523. 59-	49. 53-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	67 719. 13	138 326. 18	70 607. 05-	51. 04-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		15. 84-	15. 84	100. 00
Intérêts et charges assimilées (4)	138. 70		138. 70	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	138. 70	15. 84-	154. 54	975. 63
2. Résultat financier (V-VI)	67 580. 43	138 342. 02	70 761. 59-	51. 15-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	18 227. 63	119 623. 79	101 396. 16-	84. 76-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	64 000. 00		64 000. 00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	64 000. 00		64 000. 00	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 897. 00	713. 12	2 183. 88	306. 24
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	67 254. 00	15 055. 00	52 199. 00	346. 72
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	70 151. 00	15 768. 12	54 382. 88	344. 89
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 151. 00-	15 768. 12-	9 617. 12	60. 99
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	26 518. 00	20 554. 00	5 964. 00	29. 02
Total des produits (I+III+V+VII)	421 951. 33	403 896. 12	18 055. 21	4. 47
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	436 392. 70	320 594. 45	115 798. 25	36. 12
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	14 441. 37-	83 301. 67	97 743. 04-	117. 34-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° C50038 en Euros.

CREACOMPTA

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	130 141		
Terrains	13 900		
Installations techniques, Matériel et outillage Industriel	77 290		1 700
Installations générales agencements aménagements divers	7 177		
Matériel de transport	136 637		133 390
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 763		
Immobilisations corporelles en cours	10 000		4 415
TOTAL	252 767		139 505
Autres participations	586 736		
TOTAL	586 736		
TOTAL GENERAL	969 643		139 505

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		130 141	130 141
Terrains			13 900	13 900
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			78 990	78 990
Installations générales agencements aménagements divers			7 177	7 177
Matériel de transport		136 000	134 027	134 027
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 763	7 763
Immobilisations corporelles en cours			14 415	14 415
TOTAL		136 000	256 272	256 272
Autres participations			586 736	586 736
TOTAL			586 736	586 736
TOTAL GENERAL		136 000	973 148	973 148

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	128	64		192
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	10 389	3 884		14 273
Installations générales agencements aménagements divers	6 768	134		6 902
Matériel de transport	54 481	29 703	68 746	15 438
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 368	836		2 204
TOTAL	73 005	34 557	68 746	38 816
TOTAL GENERAL	73 133	34 621	68 746	39 008

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	64				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 884				
Instal.générales agenc.aménag.divers	134				
Matériel de transport	29 703				
Matériel de bureau informatique mobilier	836				
TOTAL	34 557				
TOTAL GENERAL	34 621				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	10 000	7 582			17 582
Autres provisions pour dépréciation	2 856	57 524			60 380
TOTAL	12 856	65 106			77 962
TOTAL GENERAL	12 856	65 106			77 962
Dont dotations et reprises d'exploitation		65 106			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	17 582	17 582	
Autres créances clients	12 929	12 929	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 850	6 850	
Groupe et associés	1 724 391	1 724 391	
Débiteurs divers	400	400	
TOTAL	1 762 152	1 762 152	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 632	944	3 688	
Fournisseurs et comptes rattachés	8 084	8 084		
Personnel et comptes rattachés	852	852		
Impôts sur les bénéfices	6 657	6 657		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 819	22 819		
Groupe et associés	145 400	145 400		
TOTAL	188 443	184 755	3 688	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	368			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute					
				nette					
A. Renseignements détaillés									
- Filiales détenues à + de 50%									
- SARL SUNNPROD	100		100.00	100			160 775	41 815	
- SARL CES 83	3 000		100.00	3 000				382 089	
- SARL 4 PUISSANCE 3 SARL	1 000		100.00	1 000			94 790	9 920	
- SARL SOLAR CLEANING	3 000		100.00	3 000			37 900	23 863	28 325
- SARL LE MAILLET HYDRO			100.00						
- SAS SAS ALIZE GROUP	200 000		60.00	120 000			4 045 443	191 984	31 000
- Participations détenues entre 10 et 50 %									
- SARL ENERGYDRO	3 000		50.00	1 500			7 753	13 041	
- SARL ESCALIER ENERGIE	1 000		50.00	500			15 208	19 085	
- SAS ELEXION	1 000		30.00	500			70 728	5 098	
- SAS THONIC INNOVATION	12 500		30.00	3 750			179 425	1 965	200
- SARL BF ENERGIE	56 286		26.00	16 886					
B. Renseignements globaux									
- Filiales non reprises en A									
- Participations non reprises en A									

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

RMC
RCS 342 196 904
Commissaire aux comptes